



GLOBAL COMPACT : NOS REALISATIONS 2019-20, NOS ENGAGEMENTS POUR 2020-21.

PRESENTATION DE CARTONNAGE DE VAUCANSON

Cartonnage de Vaucanson est un fabricant de packaging de luxe, spécialisé dans la boîte montée destinée aux industries de la parfumerie, de l'agro-alimentaire (transformation du cacao), de l'horlogerie et des jeux de société, dont le site de production (5500 m²) est situé en France, à Romans-sur-Isère dans la Drôme.

Notre société a été créée en juin 2016 par Véronique DEBROISE, afin de permettre la reprise des activités et du personnel de la société coopérative ouvrière de production RCI, créée en 1936, dont la liquidation judiciaire était sur le point de s'engager.

Notre première priorité a été d'assurer le renouvellement du parc de machines pour atteindre les niveaux d'exigence de l'industrie du luxe et gagner en performance, tout en améliorant les conditions de travail. Nous avons ensuite agrandi l'usine en vue d'accueillir un certain nombre d'activités de conditionnement et de stockage afin d'assurer un « full service » à nos clients.



Dès la première année, nous avons rétabli l'équilibre financier de notre activité, les exercices suivants confortant ce redressement.

Nous avons dans le même temps engagé une démarche de responsabilité sociale d'entreprise qui nous a conduit à adhérer à Global Compact en mars 2019.

En 2019-20, nous avons employé 20 collaborateurs permanents, dont 3 embauchés en cours d'année.

Chiffres-clés Cartonnage de Vaucanson¹

| €uros | 2016-17 | 2017-18 | 2018-19 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 1 824 790 | 2 471 596 | 2 883 211 |
| Résultat d'exploitation | 22 749 | 54 253 | 73 188 |
| Résultat net | 16 315 | 44 481 | 54 802 |

Nos valeurs d'entreprise

Nous considérons que les valeurs d'une entreprise sont un élément fondamental de sa valeur. Nous considérons que si tous doivent porter ces valeurs, les dirigeants doivent en être le fer de lance. Nos dirigeants étant aussi nos actionnaires, ces valeurs sont également celles de nos actionnaires.

Nos valeurs sont :

- L'exigence d'un haut niveau de qualité de nos productions.
- La pratique de conditions de travail faisant prévaloir l'esprit d'équipe et le respect des personnes.
- L'affirmation d'une solidarité avec le territoire qui nous accueille.
- Le témoignage de notre responsabilité environnementale envers les générations futures.

Adhérent résolument aux principes du *Global compact*, nous entendons les incorporer pleinement à notre code de valeurs et favoriser leur diffusion auprès de toutes nos parties prenantes.



¹ Nous clôturons nos comptes au 31 mars.

NOS REALISATIONS 2019-2020

Notre entreprise ayant adhéré à Global Compact en mars 2019, l'exercice 2019-20 a jeté les bases de notre démarche de responsabilité sociale, menée en parallèle, et en synergie, avec le redressement des comptes de l'entreprise.

Nos équipes se sont très vite familiarisées avec la démarche, bénéficiant de l'appui donné par Global Compact en France.

Nous avons choisi de concentrer nos premiers efforts sur les thèmes I, II et III.

I- **DROITS DE L'HOMME (principes 1 et 2)**

Rappel des principes

- 1- *Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme*
- 2- *Veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'Homme*

La localisation de notre production en France et celle de nos ventes sur le marché français rendent notre activité normalement exempte des risques liés au non-respect des droits de l'homme. Pour autant, nous sommes attentifs et pleinement mobilisés pour promouvoir et respecter les droits de l'homme, en particulier dans le choix de nos fournisseurs qui sont localisés sur le territoire français ou européen.

II- **NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (principes 3 à 6)**

Rappel des principes

- 3- *Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*
- 4- *Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi*
- 5- *Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants*
- 6- *Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*

Le respect attentif du droit de travail est inhérent à la localisation de nos activités en France. De surcroît, la taille humaine (20 salariés permanents) de notre entreprise, issue d'une ancienne coopérative ouvrière, rend le dialogue social proche, responsable et respectueux de nos parties prenantes internes. Encouragée par notre présidente-fondatrice, notre entreprise est attentive à promouvoir la parité. Dans un métier très masculin, nous avons encouragé plusieurs collaboratrices à devenir conductrices de machines et nous faisons en sorte qu'elles acquièrent une formation mécanique afin de pouvoir être promues régleuses-conductrices.

L'objectif que nous nous étions fixés en termes d'amélioration des conditions de travail a été atteint par le renouvellement quantitatif et qualitatif du parc de machines dont les basses émissions sonores ont permis de réduire cette nuisance sonore dans l'atelier et rendre le travail plus agréable.

Les statistiques sociales de notre entreprise montrent une évolution positive sur les deux dernières années, avec un effectif stable.

Indicateurs relatifs au thème II

| Répartition de l'effectif | Au 31/12/2018 | Au 31/12/2019 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Femme | 9 | 9 |
| Homme | 10 | 10 |
| CDI Femme | 8 | 8 |
| CDI Homme | 10 | 10 |
| CDD Femme | 1 | 1 |
| CDD Homme | 0 | 0 |

| Répartition en jours d'absences | 2018 | 2019 |
|---------------------------------|--------------|------------|
| Jours travaillés théoriques | 4678 | 4838 |
| Jours d'absences | 371 | 207 |
| Taux d'absentéisme | 7.93 % | 4.28 % |
| Maladie | 364 (98.11%) | 207 (100%) |
| Absences diverses | 1 (0.27 %) | 0 |
| Accidents travail/trajet | 6 (1.62%) | 0 |




III- ENVIRONNEMENT (principes 7 à 9)

Rappel des principes

7- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

8- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

En 2019, nous avons été audités pour être certifiés « FSC ». La majorité de nos boîtes sont certifiées aujourd'hui et toutes sont réalisées à partir de carton 100% recyclé 

Nous avons de même travaillé à l'amélioration de notre **empreinte énergétique** :

- En opérant la conversion de tous nos chariots élévateurs : ceux-ci sont désormais 100 % électriques.
- En procédant au remplacement de tous les luminaires de l'atelier, de la zone de stockage et des bureaux : l'éclairage complet de l'usine est désormais assuré à 100 % par des luminaires à module LED (132 au total).
- Notre consommation électrique sera en conséquence réduite de 37 %.

Usine de Romans/Isère : atelier de production



Outre l'économie d'énergie, le confort des salariés a été amélioré.

La préoccupation environnementale, qui est au centre de notre démarche de responsabilité, s'est également traduite par l'amélioration du cadre de vie avec la **plantation d'arbres** et d'arbustes tout autour de nos bâtiments de production.

Usine de Romans/Isère : extérieur



NOS ENGAGEMENTS 2020-21

Thème II : NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (principes 3 à 6)

Nous nous engageons en 2020-21 à continuer à promouvoir l'accès de collaboratrices à la conduite confirmée de nos machines, ce domaine étant traditionnellement l'apanage de collaborateurs : 2 ouvrières polyvalentes ont été confirmées conductrices et nous continuerons à nous mobiliser pour confirmer une 3^{ème} conductrice en 2021-22 et, dans les années à venir, pour faire accéder les conductrices au niveau régleuses de machines.

Indicateurs relatifs au thème II

| | Réalisation 2019-20 | Engagements 2020-21 | Engagements au-delà | Observations |
|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Conductrices confirmées | 2 | 2 | 3 | Promotion de la parité |
| Régleuses de machines | 0 | 2 | 3 | Promotion de la parité |

Nos deux conductrices confirmées et une troisième en cours de formation



Nos ouvrières ont appris ou apprennent à conduire et régler les machines

Thème III : ENVIRONNEMENT (principes 7 à 9)

Depuis l'origine et à raison des productions qui sont les nôtres, notre engagement en ce domaine est résolu, qu'il s'agisse d'organiser un circuit court d'approvisionnement, de s'assurer du recyclage de nos matières premières et de nos déchets, de maîtriser nos consommations énergétiques et de limiter nos émissions de CO2. La localisation de notre usine dans un parc que nous avons enherbé et arboré témoigne de notre volonté de promouvoir un cadre de travail respectueux de la nature.

Nous nous engageons en 2020-21 à porter à 90 % l'approvisionnement en papier et en carton labellisé 100% FSC. Pour les années à venir, nous nous engageons à organiser avec notre partenaire du recyclage ainsi qu'avec notre premier fournisseur de carton une circularité de nos chutes de carton.

Indicateurs relatifs au thème III

| | Réalisation 2019-20 | Engagements 2020-21 | Engagements au-delà | Observations |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| Papier et carton labellisé 100% FSC | Engagé | 90 % | 100 % | |
| Luminaires LED | 100 % | 100 % | 100 % | Objectif atteint |
| Chariots élévateurs électriques | 100 % | 100 % | 100 % | Objectif atteint |

Nous nous engageons en 2020-21 à continuer à recourir à des fournisseurs géographiquement proches et à inviter nos fournisseurs les plus importants, qui ne le seraient pas déjà, à adhérer aux principes de Global Compact.

Thème IV : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (principe 10)

Soumis à des législations exigeantes et opérant sur le seul territoire français, dans un secteur non exposé, nous n'avons pas identifié le risque de corruption dans la cartographie de nos risques. D'une manière générale, nous restons bien évidemment attentifs aux sujets d'intégrité et d'éthique. Sur les sujets de compliance, notre société bénéficiera de l'expertise reconnue du directeur général délégué, nouvellement nommé, de notre maison-mère PROSENTOS.

Indicateur relatif au thème IV

| | Réalisation 2019-20 | Engagements 2020-21 | Engagements au-delà | Observations |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|
| Collaborateurs sensibilisés à la démarche RSE | Non suivi | ≥ 50 % | 100 % | Module « éthique » inclus dans la démarche RSE |

Nous nous engageons en 2020-21 à organiser une sensibilisation de nos collaborateurs aux enjeux d'éthique et d'intégrité dans le cadre de la présentation que nous leur ferons sur notre démarche de responsabilité sociale d'entreprise (collaborateurs sensibilisés = 50 % en 2020-21 et 100 % en 2021-22).